

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, s'est entretenu, mercredi 26 janvier 2022, par visioconférence, avec le Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), M. Nayef Falah Al-Hajraf.

Selon un communiqué du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, cet entretien, qui a porté sur les relations de partenariat stratégique existant entre le Maroc et le CCG depuis 2011, a été l'occasion de saluer les réalisations accomplies sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Ses frères, les dirigeants des pays du Golfe.

Lors de cette entrevue, M. Bourita a fait part des remerciements et de la considération du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, au CCG et aux pays frères du Golfe pour leur position solidaire et constante avec le Royaume, telle qu'exprimée dans la déclaration finale ayant sanctionné les travaux de la 42ème session du Conseil supérieur du CCG, tenue le 14 décembre dernier à Ryad, et réaffirmant les positions constantes du Conseil en faveur de la marocanité du Sahara et son soutien immuable à l'intégrité territoriale du Royaume.

De son côté, le Secrétaire général du CCG a réaffirmé la position constante du Conseil en faveur de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de son unité territoriale, considérant qu'aucune solution à ce conflit régional artificiel n'est envisageable hors du cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc et de son intégrité territoriale. M. Al-Hajraf s'est également félicité des positions solidaires du Royaume avec les pays du CCG et leurs causes nationales, ainsi que du niveau distingué des relations de partenariat liant les deux parties, soulignant la ferme détermination du CCG à consolider davantage ces relations conformément aux aspirations de du Roi et Ses frères, les dirigeants des pays du CCG.

S'agissant du renforcement du partenariat entre les deux parties, M. Bourita a réaffirmé la disposition du Royaume à continuer à œuvrer avec le Secrétariat général du CCG et les pays du Golfe pour jeter les bases d'une nouvelle étape de coopération qualitative, visant à consacrer un cadre de partenariat renouvelé et favorable au renforcement des relations politiques, économiques, commerciales et humaines, en concrétisation de la vision du Roi Mohammed VI contenue dans le discours royal devant le Sommet Maroc-Pays du Golfe, tenu le 20 avril 2016 à Ryad.

Le Ministre s'est félicité des dénominateurs communs et de la solidarité constante que partagent le Maroc et les pays du CCG, réitérant à ce propos la condamnation

par le Royaume du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, de la poursuite des attaques des milices houthis et des parties qui les soutiennent contre les installations civiles et économiques en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis.

Il a, en outre, réitéré le rejet du Maroc et sa condamnation de toutes les formes d'ingérence iranienne flagrantes dans les affaires intérieures des pays du Golfe, particulièrement dans le Royaume frère de Bahreïn, rappelant que le Maroc, comme l'a souligné le Roi lors du Sommet Maroc-Pays du Golfe tenu le 20 avril 2016 à Ryad, « a toujours considéré que la sécurité et la stabilité des pays du Golfe sont indissociables de la sécurité du Maroc », au vu de la communauté du destin et de la convergence des points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun.

Le communiqué précise que M. Nasser Bourita a adressé une invitation au Secrétaire général du CCG pour effectuer une visite de travail au Maroc, dont la date sera fixée ultérieurement.